

Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence ¹

IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE	ANNÉE SCOLAIRE
École du Carrousel	09/06/2025

L'article 83.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) prévoit que : « ***Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école*** ».

Cette grille présente des points de repère pour s'assurer que les éléments prescrits par la LIP seront présents. Elle permet de formuler des constats pour brosser un portrait des actions afin de réguler les pratiques de l'établissement au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence.

Mode d'emploi :

- Avec l'aide de votre comité, en vue de soutenir le conseil d'établissement (CÉ) lors de l'évaluation annuelle de vos résultats (LIP, art. 83.1), remplissez la grille ci-dessous afin de passer en revue l'ensemble des éléments.
- Dans les cases à développement :
 - Dégagez des constats pour l'année scolaire (effets, réussite, ajustement, etc.)
- Priorités et pistes d'actions
 - Formulez des priorités et des pistes d'actions pour l'année scolaire à venir.

Les éléments précédés d'un astérisque (*) sont prescrits par la LIP. Les autres éléments s'inspirent de pratiques prometteuses reconnues par la recherche.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
Date de l'évaluation	09/06/2025
*Date de diffusion du document faisant état de l'évaluation des résultats de l'établissement (aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève). (LIP, art.83.1)	20/06/2025

¹ Adapté du CSS de l'Estuaire par le Service des ressources éducatives (mars 2024)

ÉLÉMENT 1 : Analyse de la situation (LIP, art. 75.1 olinéa 1)

Les éléments qui ont permis l'analyse de la situation de votre établissement au regard des actes d'intimidation et de violence	LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À retirer/à mettre en place			Cocher			Constats
	1	2	3				
*Analyse de situation au regard des actes d'intimidation et de violence. Les données recueillies sont utiles et fiables pour faire l'analyse de la situation de l'école et soutenir l'élaboration du Plan de lutte.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Les données recueillies sont fiables et bien consignées de façon rigoureuse dans un fichier Excel. Le Collecte info permet également de faire un retour sur notre analyse de données.
Cohérence entre les constats et les priorités dégagés et les actions mises en place	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Nous sommes en constant réajustements puisque le portrait et les situations évoluent. +
Cohérence entre les priorités et les objectifs identifiés dans les mesures de prévention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Le portrait de situation est-il toujours représentatif de la réalité actuelle ?							Oui, mais à remettre à jour annuellement puisque +
Y a-t-il eu des changements importants dans l'environnement de l'école qui pourraient modifier le portrait de situation ?							non
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel							Plusieurs gestes/paroles chez nos élèves pour +
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir							

Un sondage complet pour approfondir notre portrait a été envoyé aux parents, aux élèves et aux membres du personnel (juin). Ce sondage nous permettra de faire une analyse plus exhaustive de la situation et d'avoir des actions plus ciblées.

ÉLÉMENT 3 : Collaboration avec les parents (LIP, art. 75.1 alinéa 3)

L'application des mesures favorisant la collaboration avec les parents	LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À retirer/à mettre en place			Cocher			Constats
	1	2	3	1	2	3	
*Diffusion d'un document clair et accessible expliquant le plan de lutte (LIP, art. 75.1 alinéa 4) <i>En FP/FGA, ce document doit également être transmis aux élèves.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Plan de lutte disponible sur le site de l'école et en lien hypertexte dans le communiqué aux parents
Modalités variées de communication (ex. : info parents, rencontre, portail, etc.) Les parents sont-ils bien informés ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Communiqué aux parents, courriels, affiches (code QR) pour les parents et élèves, lien pour dénoncer sur le site de l'école
Les mesures facilitent-elles la participation des parents	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Malgré les mesures prises par les parents, ils +
Implication des parents des élèves victimes et auteurs dans la recherche de solutions	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Ils sont réceptifs et collaborants en général.
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel							
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir							
Sondage aux parents fait en mai 2025 pour favoriser davantage leur collaboration.							

ÉLÉMENT 4 : Modalités pour effectuer un signalement/pour formuler une plainte (LIP, art. 75.1 alinéa 4)

Les modalités pour effectuer un signalement ou formuler une plainte sont prévues	LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À retirer/à mettre en place			Cocher			Constats
	1	2	3	1	2	3	
Pour les élèves	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Pour les membres du personnel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				+ formation obligatoire
Pour une personne extérieure à l'école (ex. : parent, partenaire, transport scolaire, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Les modalités sont-elles connues ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				affiches, courriels, communiqués
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel							
							Coordonnées disponibles dans le plan de lutte +
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir							
Tout est à poursuivre pour l'an prochain.							

ÉLÉMENT 7 : Soutien ou encadrement (LIP, art. 75.1 alinéa 7)

Les mesures de soutien ou d'encadrement	LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À retirer/à mettre en place			Cocher			Constats
	1	2	3				
Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Les mesures aident-elles les auteurs à apprendre de nouveaux comportements ? (Incluant des mesures éducatives de remédiation et de réparation)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				L'apprentissage demeure un défi pour l'auteur afin d'éviter que cela se reproduise malgré nos interventions. Notre accompagnement et la
Les mesures soutiennent-elles les témoins selon le rôle qu'ils ont joué ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Amélioration en 24-25. À poursuivre.
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel							
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir							
Poursuivre nos interventions pour assurer la dénonciation de situations inacceptables. Il faut valoriser les situations de dénonciation.							

ÉLÉMENT 8 : Sanctions disciplinaires (LIP, art. 75.1 alinéa 8)

Les sanctions disciplinaires	LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À retirer/à mettre en place			Cocher			Constats
	1	2	3				
Les sanctions disciplinaires s'effectueront en fonction de l'analyse de la situation, notamment selon les besoins de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité, de la fréquence et de la légalité des gestes posés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et en apprendre de nouveau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Continuons de prévoir des sanctions éducatives.
Les mesures permettent-elles à l'auteur de réparer ses gestes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				oui, dans la mesure du possible
Précisions ou spécificités en lien avec les violences à caractère sexuel							
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir							
Il faut continuer de prioriser la prévention !!! Nous avons dans notre mode de vie un coffre à outils permettant de guider nos actions.							

Les violences à caractère sexuel (LIP, art. 75.1)

À la suite de l'adoption de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* (2022), l'article 75.1 de la LIP prévoit maintenant que : **une section distincte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être consacrée aux violences à caractère sexuel. Cette section doit prévoir, en plus des éléments prévus à l'alinéa 9 de l'article 75.1, les éléments suivants :**

1. **Une offre de formation pour les membres de la direction et les membres du personnel ;**
2. **Des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel.**

Les violences à caractère sexuel	LÉGENDE 1 : À maintenir 2 : À bonifier 3 : À mettre en place			Cocher			Constats	
	1	2	3					
*Les violences à caractères sexuels sont précisées dans chacun des 9 éléments du plan de lutte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
*Une section distincte du plan de lutte est consacrée aux violences à caractère sexuel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Des sections mauves spécifiques aux VACS sont insérées à chacun des 9 éléments +	
*Une offre de formation pour la direction et le personnel est prévue	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Fait cette année par l'ensemble du personnel	
*Des mesures de sécurité sont en place	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Prévention (programme d'éd. sexualité)	
Priorités et pistes d'actions pour l'année scolaire à venir								
Bilan								
Quels sont vos principaux constats pour cette année :				Défi pour 25-26: plus grande mobilisation de tous les membres du personnel sur l'importance de travailler en prévention de façon				+
Quelles sont vos priorités et vos pistes d'actions pour l'an prochain :								

Signature de la présidence du CÉ :



Date :

09/06/25

Signature de la direction de l'établissement :



Date :

09/06/25